

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES  
IVOIRIENS DE L'EXTÉRIEUR



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE,  
DES STAGES ET DES BOURSES

Abidjan, le 05 MARS 2025

N° 016 /MAEIAIE/SG/DFCSB/SDSBKKC/25

## COMMUNIQUE

Le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de Ivoiriens de l'Extérieur (MAEIAE) porte à la connaissance des étudiants ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures en Licence, Master et Doctorat, dans les Universités et Instituts Indiens, que le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR), leur offre des bourses d'études dans le cadre du programme de bourses Maitri Inde-Afrique, au titre de l'année académique 2025-2026.

La soumission des candidatures se fait sur le site ci-après :  
**[www.a2ascholarships.iccr.gov.in](http://www.a2ascholarships.iccr.gov.in), avant le 30 avril 2025.**

Les candidats devront s'informer sur les critères spécifiques d'admission pour chaque filière et s'assurer de soumettre tous les documents requis par les universités et instituts, en plus des documents de base mentionnés dans le formulaire de candidature.

Ils doivent également consulter les critères d'éligibilité sur le site web du Guide des universités ou celui de l'institut concerné.

Les bourses d'études couvrent les frais de billet d'avion aller-retour en classe économique, la scolarité, les indemnités de subsistance et l'hébergement.

Une copie du dossier de candidature devra être déposée à la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaines et des Ivoiriens de l'Extérieur, dans les meilleurs délais.

  
Le Secrétaire Général Adjoint  
**Kapiéletien SORO**  
Ambassadeur

